

MAIRIE DE
CHAMPAGNAC-LA-
RIVIERE

A RAPPELER DANS TOUTE
CORRESPONDANCE

Dossier n° DP0870342500022

Déposé le : 30/10/2025 Complété le :
Avis de dépôt affiché le: 30/10/2025

Adresse des travaux : : 3 Les Genêts
87150 CHAMPAGNAC-LA-RIVIERE

ECORENO BSG

CERTIFICAT DE NON OPPOSITION

Le présent certificat délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme confirme que la déclaration préalable de ECORENO BSG L n'a fait l'objet d'aucune décision d'opposition au 31/11/2025

Si votre autorisation comporte des travaux vous pouvez les commencer dès cette date, sauf si vous vous trouvez dans l'un des cas particuliers suivants :

- **Déclaration préalable de coupe et abattage d'arbres** : vous ne pouvez commencer vos travaux qu'un mois après la date d'autorisation.
- **Permis de démolir** : vous ne pouvez commencer vos travaux de démolition qu'au moins quinze jours après la date d'autorisation.
- **Travaux en site inscrit** : vous ne pouvez commencer les travaux que dans un délai de quatre mois à compter du dépôt de la demande en mairie.

Le 05/12/2025

Le Maire

Pour le Maire,
l'Adjoint(e)

